

24 avril 2007

07.132

Interpellation Rolf Graber**Le Conseil d'Etat est-il prêt?**

Il y a plus de 20 ans, nous déposons une interpellation pour connaître les intentions du Conseil d'Etat pour relier l'A5 et l'A36 sur sol français.

Il a notamment été question de considérer que la H20 devrait constituer un AXE et non une route de desserte du haut du canton.

En plus de vingt ans, deux crédits ont notamment été soumis au Grand Conseil: l'un pour la réalisation de tunnels et d'un giratoire au Col-des-Roches (ouvrages qui n'ont jamais été réalisés), l'autre étant un crédit pour des études préliminaires liées à la traversée du Locle à hauteur de 500.000 francs.

Ces deux demandes ne traduisent pas une réelle volonté de résoudre le problème de la circulation sur cet axe.

Si le reclassement de la route devait être décidé par les autorités fédérales, le Conseil d'Etat est-il prêt dans les mois suivants à proposer un projet terminé pour entreprendre des travaux rapidement ou à tout le moins pour que ces travaux entrent dans les priorités fédérales en matière de financement?